



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N°7

Consultation électronique du 23/09/2024

Ont été consultés :

Mme Charlotte CANU, MM : Alexis BELHACHE, Régis BETHENCOURT, Nourredine BOUCLAGHEM, Mickaël BUNEL, Patrick COQUELET, Issa COULIBALY, Philippe DAJON, Laurent DURECU, Madani FERHATI, Jean-Yves JULIEN, Jean-Claude LEROY, Jean LIBERGE, Antoine LOUET, Denis PREVEL.

Soit un potentiel de 15 votants. 13 personnes ont répondu.

Objet : Demande d'ouverture d'un dossier disciplinaire

« Suite aux procès-verbaux modifiés du 26 mars 2024 de la commission départementale des compétitions masculines jeunes, le comité directeur demande une ouverture de dossier disciplinaire à l'encontre des protagonistes de ces procès-verbaux »

Décision du comité de Direction

Les membres du Comité de Direction valident cette demande par 13 voix pour.

les décisions ci-dessus du Comité Directeur sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'appel, **dans un délai de sept jours**, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Le Président du DFSM

Le Secrétaire Général

M JULIEN Jean-Yves

M LEROY Jean-Claude

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2, rue Bellanger 76190 Yvetot